

## Mission parlementaire de Florence Reuter au Mali à l'invitation de l'UEMOA (l'Union économique et monétaire ouest africaine)

La Députée fédérale Florence Reuter fut la seule représentante européenne à Bamako lors du séminaire de l'UEMOA consacré au rôle des parlements dans la gestion de l'émigration, du 23 au 26 juin derniers.

Grâce à cette unique présence parlementaire européenne, la Belgique a largement été acclamée par le Président de la République du Mali Amadou Toumani Touré et par les représentants des autres pays d'Afrique présents au séminaire. Il était essentiel que la Belgique montre encore une fois son intérêt pour les questions africaines.



Le Mali est aujourd'hui un exemple de démocratie en Afrique et il importe que la Belgique l'encourage dans cette voie, de même qu'elle s'implique sur le terrain en matière de coopération au développement.



La Députée a d'ailleurs profité de son voyage au Mali pour rencontrer les attachés d'ambassade à la coopération au développement et tenter d'en savoir plus, concrètement, sur les actions et les projets menés sur le terrain par la Belgique. Car si en matière de démocratie, le Mali est un exemple pour les autres pays africains, la situation économique n'en est pas moins extrêmement difficile. 1/3 de la population a émigré, la plupart dans les pays limitrophes, mais une partie tente encore de rejoindre l'Europe vue comme un Eldorado avec tous les drames humains que cela implique.

Lors du séminaire et en tant qu'unique députée d'un pays de l'Union européenne, Florence Reuter a dû réagir aux critiques extrêmement vives des pays africains concernant la « directive retour » votée le 18 juin dernier par les députés européens. Le texte vise à fixer des normes minimales en matière de reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière. Elle est qualifiée de « directive de la honte » par la gauche et les organisations non-gouvernementales. Elle a également été qualifiée de la sorte par les délégations africaines présentes à Bamako. Les pays africains réfléchissent d'ailleurs à une réaction commune à cette directive.



Toutefois, le Président malien ne nie pas que la migration est un problème majeur pour l'Afrique et condamne fermement l'immigration clandestine. Si rien n'est fait au niveau politique, ils seront 4 millions de Maliens à avoir quitté le territoire en 2025, 200 millions pour l'ensemble des pays d'Afrique, soit 1 Africain sur 10.

Une prise de conscience semble évidente aujourd'hui en Afrique. Si les parlementaires présents déplorent les conditions inhumaines parfois réservées aux migrants en Europe, ils sont conscients que le problème est avant tout africain. Comment en effet condamner des traitements réservés sous d'autres frontières quand la libre circulation des personnes et des biens en Afrique est toujours un vœu pieux ?



Le séminaire s'est clôturé par la « déclaration de Bamako ». Celle-ci met le doigt sur le problème de l'émigration clandestine des jeunes de l'Afrique de l'ouest vers l'Europe au risque de leur vie et dans des conditions inhumaines avec des effets négatifs à la fois pour le pays de destination et pour le pays d'origine. Les pays membres de l'UEMOA se sont engagés à travailler à une politique migratoire commune et à la mise en œuvre de politiques novatrices notamment pour l'emploi des jeunes.

Enfin, un appel a été lancé à l'Europe. L'UEMOA condamne vigoureusement la « directive retour » et invite le Parlement européen à définir avec elle des règles transparentes et équitables qui tiennent compte des intérêts de toutes les parties prenantes dans le processus de migration.

Florence Reuter s'est engagée à transmettre les préoccupations et les demandes des pays ouest africains à ses homologues belges et européens.